Les vacances scolaires

Trois accueils de loisirs sont proposés pour vos enfants de 3 à 11 ans - de la maternelle au Cm2- pour chaque période de vacances (sauf les vacances de Noël) sur différentes communes du territoire :

- Ruoms à l'école Jean Moulin
- Saint-Maurice-d'Ardèche à l'ancienne école
- Vallon Pont d'Arc à l'ancien collège - Boulevard Peschaire Alizon

Les inscriptions se font à la semaine et sur réservation. Attention les places sont limitées !

J'inscris mon enfant pour les vacances via le portail familles

Dés l'entrée au collège, pour les vacances des ados, c'est ici.

Comment payer sa facture ?

Différents moyens de paiement sont acceptés :

- paiement en ligne via votre espace personnel sur le **portail familles**
- paiement **par chèque**, à l'ordre de "régie enfance"
    - à renvoyer par courrier à la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, service enfance ;
    - ou à déposer dans la boite aux lettres à l'entrée du bâtiment
- paiement possible **en espèces** à l'accueil de la communauté de communes, aux heures d'ouverture
- paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU)

€ Les tarifs

Aide complémentaire : les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 480 peuvent bénéficier d'une aide personnalisée du Département.
N'hésitez pas à nous contacter.

Tarifs extrascolaires applicables au 1er avril 2024

	Habitants du territoire		Hors territoire	
Quotient familial	semaine 4 jours (si jour férié)	semaine 5 jours	semaine 4 jours (si jour férié)	semaine 5 jours
0 à 720	36 €	45 €	48 €	60 €
721 à 1399	QF x 0.019 x 4 jours soit entre 54.8 € et 80 €	de 68.5 € à 100 €	QF x 0.021 x 5 jours soit entre 60 € et 88 €	de 75 € à 110 €
1400 et +	80 €	100 €	92 €	115 €

Pour les séjours (mini-camps), un supplément de 10 € maximum par jour est appliqué.

Une réduction est appliquée à partir du 2ème enfant ou pour un enfant en situation de handicap.